

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA FEDOM

N°678 – Lundi 22 juin 2026



L'ÉDITO

Un peu de philosophie appliquée. Je participais la semaine dernière à une conférence sur les Outre-mer. La tension entre droit à l'égalité et droit à la diversité, à la différenciation, était évoquée. L'intériorisation de cette tension, de cette supposée contradiction, est une des causes de l'échec des coopérations régionales. Au détriment de notre développement économique. La coopération régionale est indispensable à l'avenir comme nous l'avons évoqué lors de l'intéressant colloque organisé par la sénatrice Micheline Jacques sur la relation économique entre Haïti et la France caribéenne.

Si plutôt que de parler de droit à l'égalité, créance infinie, et de droit à la diversité, créance aussi infinie, on raisonnait dans une approche plus classique de philosophie libérale du droit de l'égalité (égalité des chances...) et du droit de la diversité (l'organisation de la diversité) on serait dans un travail d'articulation plutôt que d'opposition. C'est au fond l'idée subversive que « en même temps » ce n'est pas concilier deux notions définies pour qu'elles s'opposent mais articuler deux approches complémentaires.

Nébuleux ? Je ne crois pas. Je crois que l'idée de « réflexe outre-mer » est là. Concilier l'appartenance à la France, à l'Europe et les spécificités territoriales. Plutôt que décider sans penser à nous (ainsi du MACF) et chercher, ensuite, des exceptions, des correctifs. Pas toujours avec succès...

Hervé Mariton

Président de la FEDOM



LE FOCUS DE LA SEMAINE

Régulation économique en Outre-mer : remettre le débat sur la vie chère en perspective

À l'issue de sa 40^{ème} Assemblée générale ordinaire, la FEDOM a présenté les actes du colloque « *Régulation en Outre-mer : solution à la vie chère ou facteur d'aggravation ?* », organisé le 17 décembre dernier au CESE avec le cabinet TACTICS, en partenariat avec la Fondation Concorde et l'Innovation & Competition Lab de la George Washington University.

Réunissant dirigeants économiques, universitaires, juristes et économistes français et internationaux, cette rencontre a permis d'étudier les liens entre régulation économique, pouvoir d'achat et développement des territoires ultramarins.

Le principal enseignement du rapport est clair : la régulation économique ne peut constituer, à elle seule, une réponse directe à la vie chère. Sa vocation première demeure de garantir le bon fonctionnement des marchés, sans se substituer aux mécanismes de création de richesse et de croissance.

Les travaux soulignent que les économies ultramarines sont confrontées à des contraintes structurelles spécifiques : éloignement géographique, surcoûts logistiques liés à l'insularité, étroitesse des marchés et faibles possibilités d'économies d'échelle. Dans ce contexte, la question de la vie chère doit être appréhendée non seulement sous l'angle des prix, mais également à travers celui des revenus, de l'emploi et du dynamisme économique.

Le rapport relève également que les nombreux dispositifs de régulation mis en œuvre au cours des dernières années n'ont pas fait l'objet d'évaluations suffisamment robustes pour mesurer précisément leur efficacité. Une approche davantage fondée sur l'analyse économique, la transparence et la prise en compte des réalités propres à chaque territoire apparaît désormais nécessaire.

Les participants ont ainsi identifié trois priorités pour l'action publique :

- Évaluer rigoureusement les dispositifs de régulation existants ;
- Approfondir les comparaisons internationales afin d'identifier les solutions les plus pertinentes ;
- Définir des politiques économiques cohérentes, orientées vers la croissance et adaptées à la diversité des territoires ultramarins.

Ces travaux alimenteront les réflexions qui se poursuivront lors d'un prochain rendez-vous consacré au cadre juridique et institutionnel de la création de richesse dans les Outre-mer.

[Consulter les actes du colloque](#)

Voir également : [« La régulation ne peut être conçue comme un instrument de traitement direct de la vie chère », selon la FEDOM | Outremers360](#)

Ou encore : [Régulation en Outre-mer : solution à la vie chère ou facteur d'aggravation ?](#)

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Mise en œuvre de la convergence sociale à Mayotte

Cette convergence permettra de rendre effective et complète l'égalité de traitement pour les Mahorais car désormais, l'ensemble des mesures en matière sociale seront par principe applicables de plein droit. Seules les spécificités limitées, justifiées par des particularités locales, seront maintenues, de la même manière que pour d'autres territoires. Ainsi, les assurés mahorais seront affiliés au régime général de la sécurité sociale à compter de 2028.

Commentaire FEDOM

Le rapprochement progressif des droits sociaux avec ceux applicables dans l'Hexagone répond à une attente légitime de la population mahoraise et marque une étape importante dans l'histoire du territoire.

Cette ambition ne pourra toutefois être atteinte que si elle s'accompagne d'une stratégie économique cohérente et d'un dialogue étroit avec les acteurs du terrain. Les entreprises mahoraises seront en première ligne pour accompagner cette transformation. Elles doivent être pleinement associées à la définition des mesures et à leur calendrier de mise en œuvre.

La FEDOM rappelle que la convergence sociale ne peut être dissociée de la convergence économique. L'amélioration des revenus et des protections sociales doit s'appuyer sur le développement de l'activité, de l'emploi formel et de l'investissement productif. À défaut, le risque serait d'alourdir les charges pesant sur un tissu économique déjà confronté à de nombreuses fragilités.

C'est pourquoi la mise en œuvre à Mayotte d'une LODEOM efficace et adaptée aux réalités du territoire constitue une condition indispensable de réussite. La FEDOM réitère sa demande d'une extension à Mayotte, a minima, du régime d'exonérations de charges sociales applicable en Guyane. Un tel dispositif permettrait d'accompagner la montée en charge de la convergence sociale, de soutenir l'emploi déclaré et de préserver la compétitivité des entreprises.

La convergence sociale ne saurait être financée par les seules entreprises mahoraises. Elle doit s'inscrire dans une stratégie globale de développement économique fondée sur l'investissement, l'emploi et la création de richesse. C'est à cette condition que Mayotte pourra réussir pleinement cette transformation et construire une convergence durable.

[En savoir plus](#)

Voir également : [« On est à un point de bascule », le préfet présente la feuille de route de la convergence sociale à Mayotte, dans Mayotte hebdo](#)

Baisse drastique de la LBU : Naïma Moutchou promet d'autres solutions

Le sujet a été mis sur la table, lundi dernier, lors de la 40^{ème} assemblée générale de la FEDOM, par Antony Lebon. Le président de la fédération réunionnaise du bâtiment et des travaux publics (FRBTP), qui préside également la commission BTP-logement de la FEDOM, n'a pas manqué de questionner la ministre des Outre-mer sur la baisse drastique de la ligne budgétaire unique (LBU) cette année : de 78,5 à 27 millions d'euros. La ministre des Outre-mer annonce travailler sur « un plan d'action pour relancer la filière logement ».

[En savoir plus](#)

La ministre de la mer Catherine Chabaud attendue en Polynésie à la fin du mois

Un peu plus d'un an après l'Unoc, la ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche prépare une visite au fenua, pas encore officiellement confirmée, mais dont l'organisation est déjà bien avancée. L'ancienne navigatrice, première femme à avoir bouclé un tour du monde en solitaire sans escale, est, entre ses fonctions publiques, électives et ses projets privés, au cœur des enjeux maritimes de ces 20 dernières années. Elle doit venir parler des actions et du soutien de l'État dans ce secteur plein d'ambitions et de débats, que ce soit en matière de protection et de surveillance des eaux, de recherche, ou

d'accompagnement de l'économie bleue.

[En savoir plus](#)

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Le Parlement ouvre la voie à une autorité unique de l'eau en Martinique

Une nouvelle étape franchie vers la création d'une autorité unique de l'eau en Martinique. Deux mois et demi après le Sénat, l'Assemblée nationale a adopté à son tour aujourd'hui la proposition de loi donnant habilitation à l'Assemblée de Martinique pour fixer des règles en matière d'énergie, d'eau et d'assainissement.

[En savoir plus](#)

Victorin Lurel alerte le Premier ministre sur la crise du BTP en Guadeloupe

Le sénateur interpelle le gouvernement alors que les entreprises du bâtiment subissent une chute d'activité, des retards de paiement et des surcoûts d'approvisionnement.

[En savoir plus](#)

Retrouvez le courrier intégral [ici](#)

Le Sénat adopte à l'unanimité une proposition de loi d'adaptation du droit des Outre-mer

Le Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de loi pour adapter le droit aux réalités ultramarines. Réduit de 40 à 24 articles, le texte a pour objectif de donner plus de souplesse pour que l'action publique soit plus efficace localement.

Il prévoit, par exemple pour les Antilles, de déléguer tout ou une partie de la gestion des aides au logement aux collectivités, d'octroyer des subventions aux communes pour lutter contre l'habitat indigne, de mettre en place un volontariat en entreprise en outre-mer sur le modèle du VIE (volontariat international en entreprise), ou encore d'ouvrir un casino dans la partie française de Saint-Martin.

Des amendements votés en séance ont aussi acté un dispositif spécifique pour élargir les règles d'implantation de casinos dans les autres territoires d'outre-mer qui le souhaitent.

[En savoir plus](#)

Commentaire

La FEDOM relève également l'adoption d'un [amendement](#) qui vise à intégrer explicitement les spécificités ultramarines dans l'élaboration des cahiers des charges, notamment pour les commandes publiques, les appels d'offres et les dispositifs de soutien à l'activité, afin que les normes nationales ne soient plus appliquées de manière uniforme, compte tenu des handicaps structurels des territoires ultramarins.

La FEDOM note également avec intérêt l'[amendement](#) visant à créer une section outre-mer au sein du fonds Barnier, afin d'adapter spécifiquement les règles d'éligibilité et les modalités de recours au fonds pour les territoires ultramarins. Cette création répond à la vulnérabilité spécifique des outre-mer aux risques naturels majeurs et permet d'aménager des conditions d'éligibilité assouplies sans remise en cause du droit commun pour l'Hexagone.

Toutefois, compte tenu de l'embouteillage parlementaire, nul n'a la capacité de savoir quand ce texte sera discuté à l'Assemblée nationale.

[En savoir plus](#) ou consulter le [dossier législatif](#)

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Rencontre des présidents des Régions ultrapériphériques (RUP) avec leurs États membres à Bayonne

La Présidente de Région, Huguette Bello, a pris part, ce vendredi 12 juin, en visioconférence, à une réunion ministérielle de haut niveau réunissant à Bayonne les représentants des trois États membres (France, Espagne, Portugal) qui comprennent les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne.

[En savoir plus](#)

Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : « Pour que le dispositif soit efficace et juste, il faut l'adapter aux territoires ultramarins »

Dans une tribune au « Monde », un collectif de députés européens et de représentants des outre-mer plaide pour une adaptation temporaire du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, afin de continuer d'accompagner la transition énergétique tout en évitant un effet inflationniste dommageable.

Commentaire

La FEDOM salue l'engagement des députés européens qui continuent de porter auprès des institutions européennes les préoccupations des régions ultrapériphériques concernant le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).

Les économies ultramarines, fortement dépendantes des importations de matériaux et d'intrants, ne peuvent être appréhendées comme le reste du marché européen. Les effets inflationnistes du dispositif se font d'ores et déjà sentir sur plusieurs filières stratégiques, en particulier dans le secteur de la construction, aggravant les difficultés de compétitivité des entreprises et les tensions sur les coûts.

Conformément à l'esprit de l'article 349 du TFUE, la FEDOM réitère sa demande d'une exemption du MACF dans les Outre-mer.

[En savoir plus](#)

Dans un courrier commun, les Présidents de La Région Réunion Huguette Bello, du Département Cyrille Melchior et le vice-président du Parlement européen Younous Omarjee appellent Emmanuel Macron à se mobiliser pour le maintien du POSEI lors du prochain Conseil européen

Le Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité (POSEI), mis en œuvre depuis 1989, constitue le principal outil de soutien à l'agriculture des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne. La lettre, datée du 15 juin 2026, alerte sur la menace que font peser les négociations en cours sur ce dispositif : la Commission européenne proposerait de le fonder dans les futurs Plans Stratégiques Nationaux de la PAC (PPNR), ce qui entraînerait une perte du financement européen à 100 %, historiquement garanti, et ferait basculer une partie des coûts sur les États membres. Pour les signataires, c'est inacceptable.

[En savoir plus](#)

VIE DES TERRITOIRES

Habitation : les assureurs présents partout malgré des "tensions" dans un millier de communes, selon un rapport

Les assureurs continuent-ils d'assurer les Français partout, même dans les zones les plus exposées aux catastrophes naturelles ? L'Observatoire de l'assurabilité répond favorablement dans un rapport publié

récemment mais a identifié des "tensions" dans près d'un millier de communes auxquelles le gouvernement veut remédier.

[En savoir plus](#)

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) franchissent une nouvelle étape dans la protection de leurs espaces maritimes

À l'occasion de la Journée mondiale des océans, le 8 juin dernier, l'État a annoncé la reconnaissance de nouvelles zones de protection forte (ZPF) au sein de la réserve naturelle nationale des TAAF. Cette décision porte sur près de 900 000 km² d'espaces maritimes supplémentaires et porte à plus de 1,36 million de km² la superficie totale reconnue en protection forte dans les TAAF.

[En savoir plus](#)

Économie sociale et solidaire : les acteurs se mobilisent contre une baisse de plus de 30 % des crédits publics

La mobilisation prend de l'ampleur au sein de l'économie sociale et solidaire (ESS). Relayée par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de Martinique, une [lettre ouverte adressée au Premier ministre](#), Sébastien Lecornu, dénonce le projet de réduction de plus de 30 % des crédits publics consacrés au soutien de l'ESS. Plusieurs milliers de dirigeants, élus et parlementaires ont déjà apporté leur signature à cette initiative.

[En savoir plus](#)

Penser la réindustrialisation de la Guadeloupe et de la Martinique à partir de l'intérêt social

Dans une tribune publiée par Karibinfo, l'économiste Jean-Marie Nol plaide pour une stratégie de réindustrialisation de la Guadeloupe et de la Martinique fondée sur l'intérêt social, la création de valeur et l'emploi productif. Face aux mutations technologiques et aux fragilités du modèle économique actuel, l'auteur défend le renforcement des capacités de production locales comme levier de compétitivité, d'innovation et de cohésion sociale.

[En savoir plus](#)

Guyane Smart connecte porteurs de projets et financeurs en Guyane

En Guyane, une structure née en 2025 s'emploie à connecter porteurs de projets et sources de financement dans un département aux besoins d'infrastructure considérables.

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie - Entreprises en difficultés, les démarches à suivre pour demander le report de ses cotisations sociales

Les employeurs et travailleurs indépendants ayant subi une baisse de plus de 40 % de leur chiffre d'affaires entre 2023 et 2025, en raison de la crise économique induite entre autres par les émeutes, peuvent bénéficier d'un report de leurs cotisations sociales.

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie - Non-lieu sur les émeutes : la FEINC met l'État face à ses responsabilités

La Fédération des entreprises et industries de Nouvelle-Calédonie (FEINC) réagit au non-lieu prononcé dans l'enquête visant plusieurs militants de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT) dans le cadre des violences de mai 2024. Dans un communiqué publié le 16 juin, l'organisation patronale dit

s'interroger sur le rôle du parquet de Paris dans cette procédure.

[En savoir plus](#)

En Nouvelle-Calédonie, la filière du bois « pourrait créer 500 emplois d'ici 2040 »

La Nouvelle-Calédonie dispose d'une ressource forestière abondante et d'un savoir-faire reconnu dans la transformation du bois. Pourtant, la construction en bois local peine encore à s'imposer. Pour lever les freins et structurer la filière, les professionnels se regroupent au sein du projet InterBois NC avec un objectif : faire du bois calédonien un atout économique, environnemental et industriel pour le territoire.

[En savoir plus](#)

La Polynésie française obtient A+, sa meilleure note financière depuis 2000

L'agence de notation Standard & Poor's Global Ratings relève la note financière à long terme de la Polynésie française de A à A+. Une progression historique qui place désormais le Pays au niveau de la France hexagonale et constitue sa meilleure notation depuis son entrée dans le système en 2000.

[En savoir plus](#)

RAPPORTS, ETUDES, AVIS

40 ans d'aide fiscale à l'investissement productif outre-mer : de la loi Pons au Girardin Agricole, l'évolution d'un outil majeur de développement économique.

De la loi Pons de 1986 au Girardin Agricole de 2011 : histoire, bilan et perspectives d'un mécanisme fiscal unique en droit français. L'année 2026 marque le quarantième anniversaire de l'aide fiscale à l'investissement productif outre-mer. Peu de dispositifs fiscaux français peuvent revendiquer une telle longévité. Créé en 1986 sous l'impulsion de Bernard Pons, profondément remanié par la loi Paul en 2001 puis par la loi Girardin en 2003, ce mécanisme a traversé quatre décennies de réformes fiscales, plusieurs crises économiques et de nombreuses alternances politiques sans jamais disparaître. Cette permanence mérite d'être analysée. Car derrière les débats récurrents sur les « niches fiscales » se trouve un outil original de politique publique ayant permis de mobiliser plusieurs dizaines de milliards d'euros d'investissements privés au profit des économies ultramarines. Quarante ans après sa création, quel bilan peut être dressé ? Quels enseignements tirer de son évolution ? Et quelles perspectives envisager pour les décennies à venir ?

[En savoir plus](#)

VIE DES PARTENAIRES

Sargasses, déchets, sécurité : Interco' Outre-mer appelle à des réponses à la hauteur des réalités ultramarines

À l'issue d'échanges et de visites de terrain menés auprès des présidents et des équipes des treize intercommunalités de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique, Interco' Outre-mer réaffirme le rôle stratégique des intercommunalités ultramarines et appelle à des réponses rapides et adaptées aux difficultés qu'elles rencontrent, a-t-on appris dans un communiqué ci-dessous.

[En savoir plus](#)

Le ministère des Outre-mer, le SMA, Outremers 360 et Méridiam signent une convention de programme d'éducation aux médias et à l'information (EMI) au profit des cadres et volontaires du SMA

Une convention de programme d'éducation aux médias et à l'information (EMI), entre le Ministère des Outre-mer, le SMA, Meridiam et Outremers 360, à destination des volontaires et cadres du Service Militaire Adapté a été signée ce lundi 15 juin. La signature s'est déroulée en présence de la ministre des Outre-mer Naïma Moutchou, du Général Bellon commandant le SMA, du Président-Directeur général de Meridiam Thierry Déau et de la présidente du média Outremers 360 Marie-Christine Ponamalé.

[En savoir plus](#)

Les Outre-mer, nouveaux laboratoires de l'habitat résilient selon CDC Habitat

Dans son rapport annuel 2025, le groupe de logement indique que les solutions développées dans les départements d'Outre-mer pour adapter le parc immobilier aux nouveaux risques climatiques sont progressivement déployées dans l'Hexagone. Une reconnaissance qui conforte le rôle des Outre-mer comme territoires d'expérimentation en matière de logement résilient.

[En savoir plus](#)

VIE DES ADHERENTS

Salon Spotlight de la CCI Saint-Martin : plus de 3000 visiteurs pour l'édition 2026

La rue de la République, à Marigot, a été animée par les dizaines de stands et animations installés à l'occasion de la sixième édition de la « foire des savoirs », organisé par la CCISM.

[En savoir plus](#)

Saint-Pierre-et-Miquelon : 63 entreprises du BTP alertent sur la mort de l'archipel

La Fédération locale du bâtiment et des travaux publics de Saint-Pierre-et-Miquelon monte au créneau : sans visibilité sur les marchés publics, le secteur qui emploie 400 personnes sur l'archipel risque de s'effondrer.

[En savoir plus](#)

À VivaTech, Orange Réunion-Mayotte met en lumière une nouvelle génération d'entrepreneuses ultramarines grâce au programme Femmes Entrepreneuses

De la cybersécurité à l'intelligence artificielle, en passant par le recyclage des déchets plastiques ou la valorisation de l'entrepreneuriat féminin, quatre porteuses de projets de La Réunion et de Mayotte ont été mises à l'honneur à VivaTech grâce au programme Femmes Entrepreneuses d'Orange Réunion-Mayotte. Une présence qui illustre la montée en puissance d'un entrepreneuriat ultramarin innovant, ambitieux et résolument tourné vers l'avenir.

[En savoir plus](#)

Voir également : [À VivaTech, les Outre-mer veulent montrer qu'ils sont aussi des terres d'innovation | Outremers360](#) ; [VivaTech 2026 : sous le signe de l'IA et des infrastructures souveraines](#)

Renforcer l'accès à l'emploi dans 5 territoires ultramarins : signature d'une convention entre France Travail et GBH

France Travail et le groupe Bernard Hayot (GBH) ont signé une convention de partenariat de deux ans destinée à renforcer l'accès à l'emploi dans plusieurs territoires ultramarins : la Martinique, la Guadeloupe

et les Îles du Nord, la Guyane, Mayotte et La Réunion. L'accord vise à développer les actions déjà engagées entre les deux partenaires en matière de recrutement, de valorisation des métiers et d'insertion professionnelle.

[En savoir plus](#)

La FEINC et l'ADIR officialisent un partenariat de coopération concrète entre les industriels Calédoniens et Réunionnais

La Fédération des entreprises et industries de Nouvelle-Calédonie (FEINC) a annoncé la signature d'une convention de partenariat avec l'Association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR).

[En savoir plus](#)

"Alerte maximale sur le BTP" en Guadeloupe : les professionnels interpellent "une dernière fois"

Une crise sans précédent touche le secteur du BTP en Guadeloupe, selon les professionnels, qui alertent les autorités locales. Des actions doivent être prises urgemment pour sauver l'activité, les entreprises et, donc, des milliers d'emplois. "L'heure n'est plus au constat, mais à l'action", affirment-ils. En cause notamment : la fermeture de la carrière de Deshaies, les conflits internationaux, qui impactent les coûts. La baisse de la commande publique enfonce le clou.

[En savoir plus](#)

Jean-Yves Bonnaire quitte la présidence de Contact Entreprises pour se consacrer à de nouveaux engagements publics

Après quatre années à la présidence de Contact-Entreprises, Jean-Yves Bonnaire a annoncé son départ afin de se consacrer à de nouveaux engagements publics. Figure reconnue du monde économique martiniquais, il aura porté tout au long de son mandat une vision exigeante de l'entreprise comme moteur du développement, de l'emploi et de la cohésion sociale du territoire. Son successeur, Cédric Walle Clerc, a été élu à la tête de l'organisation patronale martiniquaise, membre de la FEDOM.

Commentaire

La FEDOM salue l'action menée par Jean-Yves Bonnaire à la présidence de Contact-Entreprises et le remercie pour son engagement constant au service des entreprises martiniquaises. Nous continuerons à travailler étroitement avec lui sur les sujets qui nous rassemblent, notamment ceux liés au BTP, secteur stratégique pour l'emploi, l'investissement et le développement des territoires ultramarins.

La FEDOM adresse également ses félicitations à Cédric Walle Clerc et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles responsabilités. Nous sommes convaincus que la coopération étroite entre Contact-Entreprises et la FEDOM se poursuivra au bénéfice des entreprises, de l'emploi et du développement économique de la Martinique.

[En savoir plus](#)

VIE DE LA FEDOM

40^{ème} Assemblée générale de la FEDOM : échanges sur la régulation et le financement des entreprises ultramarines

Le 15 juin, la FEDOM a tenu son Assemblée générale dans les locaux de la FNCE, que nous remercions pour son accueil, et tout particulièrement Alain Di Crescenzo, président de la FNCE et de CCI France.

Nous remercions également Naïma Moutchou, ministre des Outre-mer, ainsi que l'ensemble des parlementaires, partenaires et adhérents présents pour leur participation.

Les échanges ont permis de revenir sur les enjeux de compétitivité, de financement des entreprises et de développement économique des territoires ultramarins, dans le prolongement des travaux engagés par la fédération.

Voir également : [Vidéos Bing](#)

« Face aux Outre-mer » Hervé Mariton, président de la FEDOM, interroge Jean-Luc Mélenchon.

Dans l'émission « Face aux Outre-mer » diffusée sur Outre-mer La 1ère le 17 juin 2026, Hervé Mariton, président de la FEDOM, a interrogé Jean-Luc Mélenchon sur les enjeux des Outre-mer.

[En savoir plus](#)

La FEDOM sur les réseaux sociaux



Fédération des Entreprises d'Outre-mer (FEDOM)

10 154 abonnés

2 j •

😊 La FEDOM a eu le plaisir d'échanger récemment avec [Davy Rimane](#), député de [#Guyane](#) et président de la Délégation aux outre-mer de l'Assemblée nationale.

👉 Les discussions ont notamment porté sur les travaux en cours autour du projet de loi relatif à la vie chère, avec une volonté affirmée de renforcer la concertation avec les acteurs économiques, encore insuffisamment associée aux réflexions stratégiques. La nécessité de mieux articuler politiques publiques et réalités territoriales a été largement évoquée.

👉 Plusieurs points de vigilance ont été soulevés :

- L'insuffisante construction d'une stratégie économique territorialisée, élaborée en lien étroit avec les forces locales.

- La dépendance persistante à la commande publique comme moteur économique,

- Les limites actuelles des dispositifs d'intégration régionale, faute d'objectifs économiques clairement définis.

💡 Les échanges ont également mis en lumière des enjeux majeurs à court terme, notamment dans la perspective des [#PLF](#) et [#PLFSS 2027](#) : nécessité de préserver les dispositifs d'aides aux entreprises existants et de donner davantage de marges de manœuvre à des territoires en tension comme la Guyane, [#Mayotte](#) ou la Nouvelle-Calédonie.

Sur la continuité territoriale, une approche différenciée selon les bassins et les besoins a été évoquée, ainsi que le rôle incontournable de l'État dans l'accessibilité des territoires, en lien avec les évolutions de la fiscalité du transport aérien (TSBA).



Enfin, cet échange a souligné un impératif : préparer dès à présent la prochaine mandature en définissant des trajectoires économiques claires, co-construites avec les [#territoires](#) et les acteurs économiques, afin de dépasser les logiques réactives et engager une véritable stratégie de développement.

La [#FEDOM](#) poursuivra ses travaux en ce sens, en mobilisant ses adhérents pour nourrir cette réflexion collective et formuler des propositions opérationnelles.

[Melinda JERCO](#) [Hervé Mariton](#) [Joséphine Fossaert-Leloutre](#) [Jeanne Belanyi](#)
[#Outremer](#)



 LinkedIn : [Fédération des Entreprises d'Outre-mer \(FEDOM\)](#)

 Twitter [@LA_FEDOM](#)

JOURNAL OFFICIEL

JORF du 16.06.2026

- [Arrêté du 30 mai 2026](#) portant nomination de M. Jean-Pierre CHALUS président par intérim du directoire du grand port maritime de la Guadeloupe